

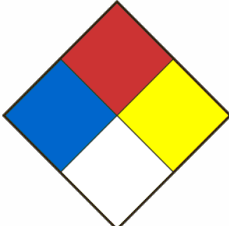


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

| | | | |
|--|---|--|------------------------|
| Identification du produit HYDROXYDE D'AMMONIUM (0.08M/N) | | Utilisation du produit Usage en laboratoire | |
| Formule chimique NH ₄ OH | | Numéro MAT AS-0008 | Masse molaire 35,05 |
| Nom chimique / Nom commercial / Synonymes Ammoniaque, Ammonia water, Aqueous ammonia, en solution | | | |
| Nom du fournisseur Laboratoire MAT | | Adresse - Rue 610, rue Adanac | |
| Ville Québec | | Province Québec | |
| Code postal G1C 7B7 | Internet www.labmat.com | Numéro de téléphone 418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h | |
| Téléphone en cas d'urgence | 418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060 | | |
| Date FDS préparée 2024-02-08 | FDS Préparée par Laboratoire MAT | Courrier électronique labmat@labmat.com | |

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

| | |
|---|--|
| Classification SIMDUT/SGH | Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015 |
| Autres dangers | NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême) |
|  | Santé 0 Inflammabilité 0 Réactivité 0 Spécial |

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes) | Numéro CAS et tout identificateur unique | Concentration (%P P) |
|---|--|----------------------|
| Hydroxyde d'ammonium | 1336-21-6 | 0.2 |

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

| | |
|--|---|
| Si contact avec yeux | Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Si contact avec peau | Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Si inhalé | En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Consulter un médecin. |
| Si avalé | Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés) | Principaux symptômes d'une forte exposition: Brûlures chimiques de la peau, des yeux et des muqueuses respiratoire et digestive. Lésions oculaires. Irritation du nez et de la gorge. Difficultés respiratoires. Oedème pulmonaire. Les effets peuvent être retardés. Réf. section 11. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. |
| Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire | En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition. |
| Conseils généraux | S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---|--|
| Agents d'extinction appropriés | Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. |
| Agents d'extinction inappropriés | Donnée non-disponible. |
| Produits de combustion dangereux | Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: - oxydes d'azote (NOx). Ammoniac. |
| Dangers spécifiques du produit dangereux | Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). |
| Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers | Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome. |

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|---|--|
| Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence | Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. |
|---|--|

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|---|---|
| Conditions d'entreposage | Entreposer dans un endroit bien aéré. Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart des produits incompatibles, de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Avec le temps, la pression peut augmenter et faire gonfler les contenants. |
| Méthode et équipement de manutention | Dégagement de vapeur toxique d'ammoniac. Le produit dégage une odeur très forte. Assurer une bonne aération. Utiliser une hotte de préférence. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14) |

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

| Composants | No.-CAS | Valeur | Paramètres de contrôle | Base |
|-------------------|-----------|--------|--------------------------------|---|
| Ammoniac, anhydre | 7664-41-7 | VEMP | 25 ppm 17 mg/m ³ | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| | | VECD | 35 ppm 24 mg/m ³ | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| | | TWA | 25 ppm 17 mg/m ³ | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| | | STEL | 35 ppm 24 mg/m ³ | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| | | TWA | 25 ppm | Canada. LEP Colombie Britannique |
| | | STEL | 35 ppm | Canada. LEP Colombie Britannique |

Basé sur l'ammoniac anhydre.

| | |
|------------------------------|--|
| Origine des données | Sigma-Aldrich (Millipore Sigma) |
| Ventilation | Hotte. |
| Respiratoire | Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air. |
| Gants | Manipuler avec des gants. |
| Yeux | Lunettes protectrices avec des volets de sécurité. Écran facial (20 cm minimum). |
| Chaussures | Chaussures de sécurité. |
| Vêtements | Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique. |
| Contrôle d'ingénierie | Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition. |

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|-------------------------|
| État physique | Liquide. |
| Apparence | Liquide incolore- |
| Seuil olfactif | Données non disponibles |
| Point de fusion / congélation | Données non disponibles |
| Point initial d'ébullition | Données non disponibles |
| Plage d'ébullition | Données non disponibles |
| Point d'éclair | Données non disponibles |
| Taux d'évaporation | Données non disponibles |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %) | Données non disponibles |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %) | Données non disponibles |
| Tension de vapeur | Données non disponibles |
| Densité de vapeur | Données non disponibles |
| Densité | 0.99g/ml |
| Coefficient de partage--n-octanol/eau | Données non disponibles |
| Température d'auto-inflammation | Données non disponibles |
| Température de décomposition | Données non disponibles |
| Viscosité | Données non disponibles |

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|--|
| Réactivité | Produit basique, réagit violemment avec les acides forts. |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions de stockage recommandées. |
| Risque de réactions dangereuses | Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. |
| Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations | Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes. Excès de chaleur. |
| Matériaux incompatibles | Lorsqu'il est pur, le produit réagit avec les produits suivants: Les acides, les agents oxydants forts, l'acroléine, l'iode, l'aluminium, l'argent, le brome, l'hypochlorite de calcium, le chlore, le cuivre, et ses alliages, le sulfate de diméthyle, le fer galvanisé, l'iode, le zinc, le mercure, les sels d'argents, le nitrométhane, l'or, les produits blanchissants, l'oxyde de propylène, la chaleur et l'humidité. |
| Produits de décomposition dangereux | Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - oxydes d'azote (NOx). Ammoniac. |

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

HYDROXYDE D'AMMONIUM (28-30%P/P NH3)

| | |
|--|--|
| Premières voies d'absorption | Inhalation et les yeux. |
| Effets / symptômes de l'exposition aigüe : | Par voie d'exposition ci-dessous. |
| - Yeux | Provoque des brûlures aux yeux. |
| - Peau | Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau. |
| - Respiration | Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. |
| - Ingestion | Brûlures et ulcérations de la bouche, de la gorge et de l'oesophage. Dysphagie, douleurs abdominales, crampes, diarrhées, hématurie, maux de tête, vertiges, perforation possible de l'estomac et de l'oesophage, sténose, tremblements, convulsions, stupeur, collapsus circulatoire, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort. |
| Effets / symptômes de l'exposition chronique | Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, troubles nerveux, lésions aux yeux et aux poumons, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, larmolement, suffocation, sudation, salivation, tremblements, fatigue, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements. |
| DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | DL50 Oral(e) - Rat - 350 mg/kg. (NH3) DL50 Dermale - Donnée non disponible. |
| CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | CL50 Inhalation - Rat - 4h - 2000 ppm (NH3) |

TABLEAU SYNTHÈSE

| | |
|---|---|
| Effets / Symptômes de l'exposition aigüe de la solution: | Selon les voies d'exposition ci-dessous. |
| Yeux | À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué |
| Peau | À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué |
| Respiration | À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué |
| Ingestion | À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué |
| Effets / Symptômes de l'exposition chronique : | À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué |
| ETA Mélange (Estimation de la toxicité aigüe) | DL50 Oral: >5000 mg/kg - Rat DL50: Cutanée: Donnée non disponible CL50 Inhalation: >100 000ppm - 4h - Rat |

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

| | |
|----------------------------|---|
| Mesures pour l'élimination | Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. |
|----------------------------|---|

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|----------------------------|-----|
| Numéro UN | N/R |
| Appellation réglementaire | |
| Classification du TMD | |
| Groupe d'emballage | |
| Indice de quantité limitée | |
| Indice PIU | |
| Dispositions particulières | - |

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

| | |
|---------------|--|
| SIMDUT CANADA | Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015 |
|---------------|--|

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2024-02-08